

POURQUOI CE COLLOQUE ?

*Marie Odile Paulet,
est secrétaire générale de l'UCC-CFDT.*

Je voudrais adresser tout d'abord mes remerciements aux participants, d'avoir trouvé suffisamment intéressants, voir importants, notre initiative et le thème proposé pour y consacrer un samedi, dans des vies déjà bien pleines. L'UCC-CFDT est heureuse de vous accueillir et de ce moment de dialogue et d'échange avec vous.

Comment est née cette initiative ?

Au départ, il y a eu la sollicitation de jeunes administrateurs civils, frais sortis de l'ENA et de hauts fonctionnaires ayant déjà quelques années de pratique. Ils ont poussé deux portes dans la CFDT, quasi simultanément, celle de l'UFFA et la nôtre, l'UCC, peut-être pour être sûrs d'avoir une réponse. Et les deux portes se sont ouvertes, tout aussi simultanément.

Un groupe de travail en est né, qui dès le départ a associé deux débats «les questions professionnelles des hauts fonctionnaires» et «la modernisation de l'Etat».

Les hauts fonctionnaires qui ont participé à notre travail préparatoire ont souhaité réfléchir sur la redéfinition des missions de l'Etat, l'attachement au service public et la conception de l'intérêt général. Au moment où l'Europe nous amène à retravailler la définition et le périmètre du service public et après que les rôles respectifs de l'Etat et de l'économie aient été en

grande partie clarifiés, retravaillons ensemble la question des rapports entre l'Etat et les citoyens et des rapports entre l'Etat et les corps intermédiaires. Nous venons d'en avoir quelques illustrations dans l'actualité.

En même temps si nous voulons la modernisation des fonctions publiques, de quelles compétences cette modernisation a-t-elle besoin ?

Les questions à étudier sont nombreuses :

- Quel doit être le rôle de la haute fonction publique ?
- En matière de formation, de recrutement, de déroulement de carrière, il faut faire évoluer les modes de sélection, repenser la formation pour un Etat efficace, fort de ses missions fondamentales, une formation qui ne coupe pas des autres comme le sont les grandes écoles; il faut aussi réorganiser la conception des carrières dans un souci de parcours de carrière.
- Il faudra passer des logiques de statuts aux logiques de fonctions.
- Et établir de nouvelles légitimités pour les fonctions de haute responsabilité.

Face aux dénonciations des élites, faites souvent globalement, il faut prendre le temps de s'interroger, de se demander s'il n'y a pas aussi un peu de responsabilité individuelle et collective des hauts fonctionnaires dans ce retard de modernisation et de recher-

cher les éléments d'une nouvelle légitimité, légitimité de compétence et de capacité de proximité avec les attentes sociales, donc de gestion des changements.

- Tout ceci suppose de nouvelles pratiques de management, sans oublier bien sûr le développement du dialogue social interne qui fait encore souvent trop défaut.

Dans cette réflexion, il est évident que nous recherchons plus une définition de la haute fonction publique par une approche fonctionnelle, plutôt que par la grande école d'origine, ou par une classification comme celle de l'échelle lettre, ou les emplois à disposition du gouvernement, les statuts ou les corps. Notre définition s'appuie sur le niveau de responsabilités professionnelles des hauts fonctionnaires; c'est bien cela qui crée chez eux un sentiment d'appartenance, lié à ces responsabilités particulières et donc à l'influence de cet exercice professionnel sur les dossiers publics.

Nous sommes donc très heureux de la participation très variée que vous représentez dans ce colloque, directeurs et sous-directeurs d'administration, chefs de bureau, professeurs d'université, chefs de service départementaux, directeurs d'établissements de secteurs variés, inspecteurs généraux, médecins inspecteurs, attachés principaux d'administration centrale, chercheurs, etc..

La CFDT a toujours été attentive et présente sur ces questions. Notre volonté est aujourd'hui de poursuivre cette réflexion avec vous, acteurs de premier plan. Analyser, imaginer un Etat efficace et solidaire, imaginer des propositions sur l'exercice de ses missions, comme sur les modes de gestion de ceux qui sont en première responsabilité pour les remplir.

MARIE ODILE PAULET